

## COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**N°01/2022**

Date de convocation : 17 février 2022  
Date d'affichage : 17 février 2022  
Nombre de conseillers  
En exercice : 27  
Présents : 16  
Votants : 24

L'an deux mil vingt-deux à vingt heures trente, le jeudi vingt-quatre février le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard GOUROVITCH, Maire.

Etaient présents : Mmes MONNIER, DIEUMEGARD, AUGROS, CORÉ, PERROT, TWARDAWA, LASSERRE, Mrs GUIBERT, ROBBE, LAMÉ, FISCHER, LEBoulLENGER, SAILLARD, BIGOT, AUGROS.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absents : Mme DIDERIK avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr GOUROVITCH, Mme MANASSÉ avec pouvoir à Mme PERROT, Mr JACQUIER avec pouvoir à Mr ROBBE, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme LOPES DUQUE avec pouvoir à Mme AUGROS, Mr GAILLARD avec pouvoir à Mr LAMÉ, Mme BELABED avec pouvoir à Mr GUIBERT.

Absents sans pouvoir : Mr MARIÉ, Mr RICHARD, Mr GONZALEZ.

Mme PERROT a été élue secrétaire.

#### **OBJET : DEBAT RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022**

Vu la loi NOTRe du 7 août 2015,  
Vu l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales,  
Vu la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018,  
Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

PREND acte des échanges sur les orientations budgétaires présentées et annexées à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits et ont signé au registre les membres présents.



Le Maire,

Gérard GOUROVITCH.



## COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN

### RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative du conseil municipal en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la commune préalablement au vote du budget primitif.

Depuis la loi Notre du 7 août 2015, le rapport d'orientation budgétaire fait l'objet d'un vote du conseil municipal.

#### L'ECONOMIE MONDIALE REBONDIT MALGRE DES REPLIQUES EPIDEMIQUES

Après le repli généralisé du PIB à l'échelle mondiale provoqué par la première vague épidémique de COVID 19 au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, l'ensemble des grandes économies développées a retrouvé une croissance positive au cours de l'année 2021. L'arrivée des vaccins en début d'année 2021 associée à l'expérience acquise au fil des différents confinements ont permis de limiter les effets les plus néfastes pour l'activité économique.

Les plans de soutien budgétaire massifs ont également largement contribué à atténuer les pertes de croissance. Néanmoins, la reprise a été différenciée selon les régions du monde. Les Etats-Unis ont débuté très rapidement leur campagne de vaccination en 2021 et ont redémarré plus vite que le reste du monde. L'Europe avec des plans de soutien plus hétérogènes et avec des règles sanitaires plus strictes a peiné davantage à repartir. La Chine a largement dépassé son niveau pré-pandémie même si son taux de croissance serait un peu plus faible que par le passé.

Plusieurs obstacles sont venus ralentir la vigueur de la reprise, la remontée des prix de l'énergie qui a provoqué une accélération de l'inflation au deuxième semestre, des pénuries de biens intermédiaires (semi-conducteurs) limitant certaines productions industrielles, des pénuries de main d'œuvre dans certains secteurs (restauration, transport).

L'accélération de la propagation du variant OMICRON depuis le début janvier 2022 fait peser le doute sur les prévisions de croissance de l'économie mondiale.

Le niveau de PIB préalable à la pandémie devrait être rejoint dans la plupart des grandes économies d'ici le premier trimestre 2022. Après -2,8% en 2020, la croissance mondiale a rebondi à 5,9% en 2021 puis, ralentirait à 4,1% en 2022.

#### ZONE EURO : UNE REPRISE PLUS TARDIVE MAIS SOLIDE

Les confinements ont été plus longs et plus stricts en zone euro et selon les pays, la croissance a redémarré plus tardivement au deuxième trimestre qu'aux Etats-Unis. La croissance a conservé un rythme soutenu au troisième trimestre à 2,2% contre 2,1% au deuxième trimestre.

Durant l'été 2021, le tourisme a bénéficié des allègements des contraintes de déplacements grâce à la hausse de la couverture vaccinale. Les activités de services ont ainsi rattrapé une

partie des pertes subies au premier semestre. L'industrie européenne a bénéficié de commandes importantes, seulement contraintes par les pénuries de certains composants et les difficultés d'approvisionnement. Les goulets d'étranglements et une hausse importante des prix de l'énergie ont constitué les principaux facteurs d'accélération de l'inflation. Celle-ci s'est révélée plus forte qu'attendu (5% en zone euro en octobre contre 0,9% en janvier).

Les pays du G7 ont maintenu des conditions monétaires et financières accommodantes tout au long des trois premiers trimestres. Néanmoins, en raison de l'accélération de l'inflation dans un contexte de reprise de croissance, la BCE a réduit légèrement le rythme de ses achats nets d'actifs au troisième trimestre dans le cadre du Pandemic Emergency Purchase Programme (PEPP).

Fin octobre, les conditions financières se sont légèrement resserrées en zone euro mais demeuraient historiquement très favorables.

En 2021, la croissance de la zone euro devrait atteindre 5,3% (après -6,5% en 2020) puis, elle ralentirait progressivement en 2022 à 4,3%.

### **LE CADRE NATIONAL : VERS UN RETOUR A LA NORMALE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE**

Malgré la quatrième vague épidémique, principalement portée par le variant Delta, l'impact économique de la crise sanitaire aura été nettement moins fort. Grâce à la progression de la vaccination contre le COVID 19 et le civisme de la population, la plupart des restrictions sanitaires ont été levées entre mai et juin 2021, favorisant la reprise de l'activité en France. En stagnation au premier trimestre de l'année 2021, le PIB a progressé de 3% au troisième trimestre 2021 et est revenu quasiment à son niveau d'avant crise.

Cette dynamique s'explique par un rebond de quasiment toutes les composantes de la demande intérieure. On observe une très forte reprise de la demande dans le secteur des services, notamment en hébergement-restauration (+58,9% au troisième trimestre après +44,9% au trimestre précédent). La consommation des ménages a progressé de 5% au troisième trimestre 2021 contribuant ainsi à hauteur de 2,6 points à la croissance du PIB ce trimestre. Parallèlement, la consommation publique et le commerce extérieur ont également stimulé la croissance au troisième trimestre. En revanche, l'investissement a très légèrement baissé (-0,1% au troisième trimestre).

Dans ce contexte favorable, il est prévu un retour de l'économie française à son niveau pré-pandémique. Néanmoins, certains points de vigilance sont à prendre en compte. Le rythme de vaccination varie fortement d'une région du monde à une autre, l'émergence du nouveau variant OMICRON très contaminant risque d'impacter l'économie en cas de nouveaux confinements régionaux. D'autre part, de nombreuses entreprises françaises font face à des difficultés d'approvisionnement, ce qui constitue un obstacle à la production et affecte certaines branches de l'industrie, notamment dans le secteur automobile.

Pour l'instant, l'économie française semble bien résister. En moyenne sur l'année 2021, le PIB augmente de 7% après -8% en 2020. Le niveau moyen du PIB se situe ainsi 1,6 % en deçà de son niveau moyen en 2019.

Sur le marché du travail, l'impact de la pandémie a été absorbé. Le taux de chômage s'établit fin 2021 à 7,6% se positionnant en dessous des niveaux pré-pandémiques. Cette amélioration s'accompagne néanmoins du retour de difficultés de recrutement. Selon l'INSEE, 56% des entreprises dans l'industrie française éprouvent des difficultés dans ce domaine et en particulier dans le secteur du bâtiment.

L'inflation transitoire se prolonge. De 0% en décembre 2020, elle atteint désormais 3,4% en décembre 2021, la composante énergie constituant plus de la moitié de ce chiffre (le prix du Brent est passé de 19 \$ en avril 2020 à 81 \$ en décembre 2021).

L'inflation s'est révélée plus élevée que ce qui était précédemment anticipé mais son caractère transitoire n'est pas remis en cause pour le moment. Des incertitudes demeurent sur les pénuries de biens intermédiaires, le niveau élevé des prix de l'énergie, les risques de confinement avec rupture d'approvisionnement, dès lors il est envisagé une moyenne annuelle de l'ordre de 1,7% en 2022.

Les résultats des entreprises françaises sont bons, les mesures de soutien mises en place par le gouvernement ont permis de protéger efficacement les entreprises qui ont également bénéficié du rebond de la demande en 2021. Les faillites d'entreprises ont connu une baisse d'une ampleur jamais observée précédemment.

Les dépenses publiques resteront toujours expansionnistes malgré la reprise. Le budget de l'Etat 2022 maintient un niveau de dépenses publiques à 55,6% du PIB 2022 (contre 53,8% en 2019). Le gouvernement compterait davantage sur la conjoncture économique favorable plutôt que des mesures structurelles de réduction de dépenses ou d'augmentation des recettes afin de réduire le déséquilibre des finances publiques.

La viabilité des finances publiques françaises dépend donc en grande partie de la consommation des ménages, principal moteur de la croissance économique. Deux risques pourraient remettre en cause le dynamisme de la consommation privée : une inflation durablement plus élevée qu'attendu et un marché du travail moins dynamique qui mènerait à un ralentissement des revenus d'activités.

	2018	2019	2020	2021	2022 p
Déficit public (% du PIB)	2,3%	3,1%	9,1%	7%	4,8%
Dettes publiques (% du PIB)	97,8%	97,5%	115,0%	116,3%	114,0%
Taux de dépense publique	54,0%	53,8%	60,8%	59,9%	55,6%
Croissance du PIB (volume)	1,8%	1,8%	-8,0%	7%	4,0%

Le plan France 2030 prévoit des investissements de long terme pour « mieux comprendre, mieux vivre, mieux produire ». 30 milliards devraient être déboursés sur 5 ans afin de stimuler et rénover l'industrie française. La moitié de ces dépenses seront destinées à la transition écologique. Le plan est réparti en 10 objectifs et vise des débouchés concrets comme le petit réacteur nucléaire, les biomédicaments ou l'avion bas-carbone (entre autres). En 2022, entre 3 et 4 milliards d'euros sont intégrés au projet de loi de finances.

La France bénéficiera également du Plan National pour la Reprise et la Résilience (PNRR) mis en place par L'Union Européenne pour aider les Etats membres à surmonter la crise et à impulser les réformes pour la transition écologique et numérique. A ce titre, la France percevra 39,4 milliards € de prêts et s'est engagée à mettre en place son plan national d'ici l'été 2026.

## **L'IMPACT DE LA LOI DE FINANCES 2022**

Le montant des transferts financiers de l'Etat aux collectivités locales s'élève à 140 milliards d'euros (loi de finances 2022).

Les concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales progressent, 52,7 milliards pour 2022 sous l'effet de nouvelles mesures : création d'une dotation de compensation de la baisse du dispositif de compensation péréquée pour les départements, instauration d'un fonds d'urgence

au profit des collectivités sinistrées par la tempête Alex et doublement de la dotation biodiversité bénéficiant aux collectivités hébergeant des zones naturelles protégées sur leur territoire.

La DGF 2022 est stable avec un montant de 26,786 milliards d'euros soit une évolution de 0,1% par rapport à la LF de 2021.

Les dotations de soutien à l'investissement local sont en hausse pour 2022. Elles s'élèvent à 2,1 milliards, il s'agit essentiellement de l'augmentation de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) + 337 millions d'euros par rapport à 2021

La DETR reste inchangée à 1 046 millions d'€ en 2022, la DSIL s'élève désormais à 907 millions d'euros et la dotation politique de la ville est fixée à 150 millions d'euros.

<i>A périmètre courant</i>	<b>PLF 2022 (milliers €)</b>	<b>LFI 2021 (milliers €)</b>	<b>Evolution PLF 2022 / LFI 2021</b>
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	26 786 027	26 758 368	0,1%
Dotation spéciale pour le logement des instituteurs (DSI)	5 738	6 694	-14,3%
Dotation de compensation des pertes de bases de CET et de redevance des mines des communes et de leurs groupements	50 000	50 000	-0,7%
Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	6 500 000	6 546 000	9,1%
Compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale	580 633	539 633	7,6%
Dotation élu local (DEL)	101 006	101 006	0,0%
Collectivité territoriale de Corse	57 471	62 897	-8,6%
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (FMDI)	439 206	465 890	-5,7%
Dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC)	326 317	326 317	0,0%
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	661 186	661 186	0,0%
Dotation globale de construction et d'équipement scolaire (DGES)	2 686	2 686	0,0%
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	2 880 214	2 905 214	-09%
Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	388 004	413 004	-6,1%
Dotation de compensation de la réforme de la taxe sur les logements vacants	4 000	4 000	0,0%
Dotation de compensation liée au processus de départementalisation de Mayotte	107 000	107 000	0,0%
Fonds de compensation des nuisances aéroportuaires	6 822	6 822	0,0%

Dotation de garantie des reversements des fonds départementaux de taxe professionnelle (FDPTP)	284 278	284 278	0,0%
Compensation des pertes de recettes liées au relèvement du seuil d'assujettissement des entreprises au versement de transport	48 021	48 021	0,0%
Prélèvements sur les recettes de l'Etat au profit de la collectivité territoriale de Guyane	27 000	27 000	0,0%
Prélèvements sur les recettes de l'Etat au profit des régions au titre de la neutralisation financière de la réforme de l'apprentissage	122 559	122 559	0,0%
Prélèvements sur les recettes de l'Etat au profit de la Polynésie Française	90 552	90 552	0,0%
Soutien exceptionnel de l'Etat au profit du bloc communal confronté à des pertes de recettes fiscales et domaniales du fait de la crise sanitaire	100 000	510 000	-80,4%
Compensation de la réduction de 50 % des valeurs locatives de TFPB et de CFE des locaux industriels	3 641 930	3 290 000	10,7%
Compensation des communes et EPCI contributeurs au Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) subissant une perte de base de CFE	1 000	900	11,1%
Prélèvement exceptionnel de compensation du Fonds National de péréquation des droits de mutation à titre onéreux	0	60 000	-100,0%
Prélèvement exceptionnel sur les recettes de l'Etat au profit des collectivités territoriales et des groupements de communes qui procèdent à l'abandon ou à la renonciation définitive de loyers	0	10 000	-100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>43 211 650</b>	<b>43 400 027</b>	<b>-0,4%</b>

## PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES 2022

### ↳ Contexte macro-économique

Croissance France	<b>4,0 %</b>
Croissance Zone €	<b>4,4 %</b>
Inflation	<b>1,5 %</b>

### ↳ Collectivités locales

Transferts financiers de l'Etat	<b>105 518 millions €</b>
dont concours financiers de l'Etat	<b>52 735 millions €</b>
dont DGF	<b>26 786 millions €</b>

# **ORIENTATIONS DU BUDGET 2022**

## **DE LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN**

Au contexte national, et en prenant en compte les particularités locales et historiques de SGSM la majorité municipale a décidé de maintenir une rigueur budgétaire tout en assurant la réalisation des investissements commencés en 2021 peu nombreux mais indispensables au développement de la commune, mais aussi en initialisant les nécessaires investissements qui vont « faire » notre cité de demain.

### **En section de fonctionnement**

La poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement se concrétise par un contrôle des dépenses des services communaux accompagné d'une optimisation des recettes :

↳ Stabilisation des dépenses de personnel par l'annualisation des agents du service enfance jeunesse et le remplacement non systématique des agents communaux qui ont quitté la commune.

Compte tenu de l'augmentation des surfaces de locaux communaux à entretenir, il sera probablement nécessaire d'adapter le périmètre des équipes en poste actuellement.

De même l'explosion des tâches administratives, réglementaires, d'études prévisionnelles, et de suivi juridique, nous imposerons probablement d'adapter nos ressources en personnel pour y faire face dans des conditions qualitatives.

↳ Augmentation des recettes de fonctionnement par la révision des tarifs de la restauration scolaire et du périscolaire afin que le coût du service soit mieux réparti entre l'utilisateur et l'ensemble de la population et que ces tarifs tiennent compte au moins partiellement de la charge financière très importante du fonctionnement de l'ALSH et de la restauration scolaire, nécessaire à l'excellent niveau de prestations qui sont offertes à nos concitoyens.

↳ Les attributions de compensation en provenance de Val d'Europe Agglomération évoluent favorablement mais resteront insuffisantes pour faire face à toutes les demandes légitimes de nos concitoyens quant aux prestations et services offerts par notre commune.

L'envolée des coûts des énergies que nous utilisons pour les besoins de la collectivités (chauffage : écoles, ALSH, gymnases, mairie, salles associatives ...mais aussi carburants, électricité, gaz, etc) vont obérer très lourdement notre budget communal, il serait inconséquent de ne pas le prévoir.

L'inflation qui est passée de 0 en décembre 2020 à 3,4 % en décembre 2021, nous impose aussi une prévision budgétaire en conséquence.



## En section d'investissement

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2021	
Terrains	6 000 €
Equipement cimetièrre	16 200 €
Autres bâtiments publics	12 000 €
Toiture église	9 000 €
Toiture ferme	13 000 €
Voirie rue des voyeux + étude	26 600 €
Eclairage public	30 000 €
Matériel roulant Police Municipale	31 000 €
Borne incendie	13 300 €
Matériel outillage informatique mobilier divers	88 600 €
<b>TOTAL</b>	<b>245 700 €</b>

## Prévisions d'investissements 2022

Il est prévu la poursuite de tous les chantiers lancés depuis plusieurs années par le Conseil Municipal :

La création de voiries ou la rénovation des plus dégradées, en particulier dès la fin du premier trimestre 2022, une partie du chemin des boulangers, du lavoir jusqu'à la chaussée du Clos du Roi, refaite à la fin du mandat précédent.

(Montant des travaux : 70 000 euros).

Les études et les travaux sur la création d'une liaison rue de Montguillon entre la rue de la Croix Drouart et le chemin de la Baudette, permettant de relier le quartier de Montguillon au centre du village, en affichant la volonté farouche d'assurer la sécurité des utilisateurs locaux avant toute autre chose.

Cette réalisation sera composée d'une voie pour les véhicules à moteur et d'une voie différenciée parallèle dite « liaison douce » réservée aux cyclistes, piétons, et autres utilisateurs de la « force musculaire ».

Ces voies seront sécurisées aussi par la mise en place d'un éclairage basse tension sur toute la longueur de l'axe. Des aides financières seront recherchées pour faire face aux coûts estimés qui pourraient avoisiner les 500 000 euros.

La continuité de la conversion de l'éclairage public en LED pour un montant global estimé à 100 K€. Cet investissement est réalisé pour supprimer les « trous noirs » qui pourraient encore exister sur certaines voies, augmenter la portée des éclairages existants et diminuer nos factures d'énergies. Le premier chantier à ouvrir sera celui de la rue de Montaumer au premier trimestre 2022.

Le temps ayant fait son œuvre, le système de chauffage du Centre de Loisirs ALSH n'est plus en capacité de faire son office. Le remplacement des 2 systèmes de pompes à chaleur devra impérativement être réalisé sur l'année 2022, l'enveloppe prévisible est de l'ordre de 40 à 50 000 euros.

L'achèvement de la procédure de révision du Plan Local d'urbanisme pour un montant de 10 K€.

Le remplacement d'un véhicule des services techniques pour un montant de 30 K€.

Le renforcement du réseau de vidéoprotection pour un montant de 90 K€ avec une subvention du Conseil Régional d'Ile de France au titre du bouclier de sécurité (20% du montant hors taxes de l'investissement) sera engagé dès les aides obtenues et toutes les autorisations validées.

La fin des travaux de réaménagement des services techniques à la suite du transfert du dojo dans la nouvelle salle multi-activités pour un montant de 20 K€

### **L'encours de la dette**

Sans appel à des financements bancaires nouveaux en 2022, les intérêts de la dette seraient en diminution de 8% à 24 185,74 €.

Le remboursement du capital sera également en diminution de 3% à 215 927,18 €

La dette par habitant est en constante diminution depuis 2019.

En 2022, l'intégration prévue dans le patrimoine communal des installations sportives du Tennis viendra mécaniquement ajouter en contrepartie une dette bancaire de l'ordre de 200 /250 000 euros.

### **En conclusion**

Nous avons réalisé un désendettement « à marche forcée » depuis quelques années, et avons ramené la dette à moins de 500 euros par habitant (à comparer avec la dette « Nationale » qui avoisine les 40 000 euros par tête).

Les taux des taxes locales n'ont pas été augmentés depuis près de quinze ans, la taxe d'habitation a été supprimée pour la quasi -totalité de nos concitoyens.

Nous avons continué de moderniser « l'appareil communal » au service de nos concitoyens et investir en conséquence.

Nous sommes face à des enjeux jusqu'ici inconnus pour notre collectivité territoriale :

- Continuation de la remise à niveau des voiries et réseaux
- Construction d'un nouvel ensemble immobilier éducatif (écoles, ALSH, salle polyvalente) (évaluation financière 10 à 14 millions d'euros) Aménagements liés à la lutte contre les inondations par ruissellement.

Il nous apparaît nécessaire d'utiliser le financement par l'emprunt long terme, de tous les investissements dont les réalisations seront au service de nos concitoyens durant plusieurs dizaines d'années.

Par ailleurs,

Considérant la suppression de la totalité de la taxe d'habitation, représentant la moitié de la fiscalité locale anciennement due par les personnes physiques,

Considérant que les obligations légales et/ou règlementaires sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus coûteuses pour les communes,

Considérant le besoin d'augmentation de nos ressources de fonctionnement pour assurer le service de la dette,

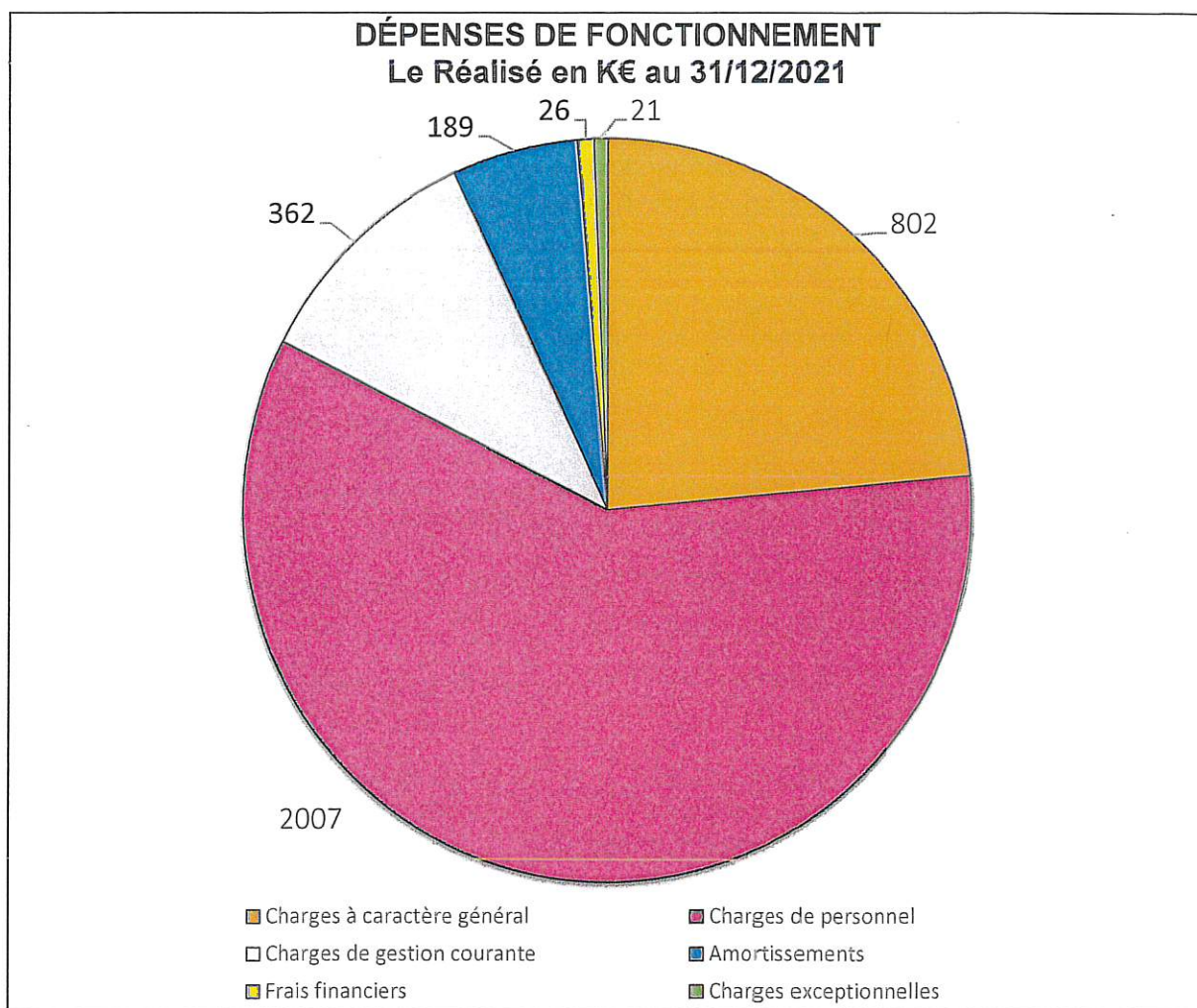
Considérant qu'il n'apparaît pas anormal de prendre en compte les demandes, de plus en plus pressantes de nos concitoyens, pour que la collectivité leur assure la meilleure qualité de vie possible dans le meilleur environnement imaginable,

Nous pensons que la remise à niveau du taux de la Taxe Foncière payée par les propriétaires saint-germinois nécessite une augmentation du taux communal.

Le taux sera mis au vote lors du Conseil Municipal dédié au Budget.

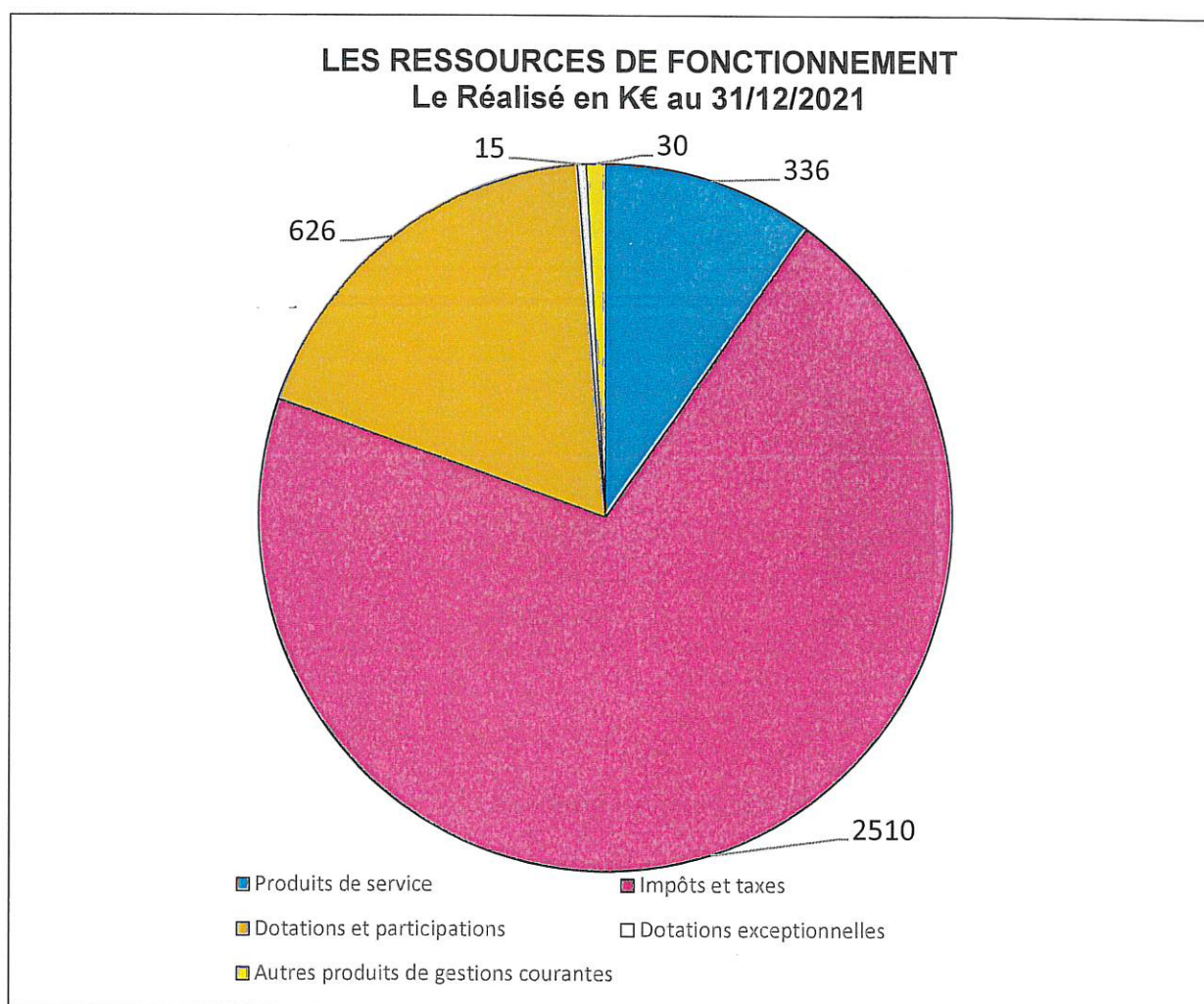
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LE RÉALISÉ en K€ AU 31/12/2021
Charges à caractère général	802
Charges de personnel	2 007
Charges de gestion courante	362
Amortissements	189
Frais financiers	26
Charges exceptionnelles (payé 42 k€ en 2021 21 k€ rattachés à 2020)	21
<b>TOTAL</b>	<b>3 407</b>



## II – LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT

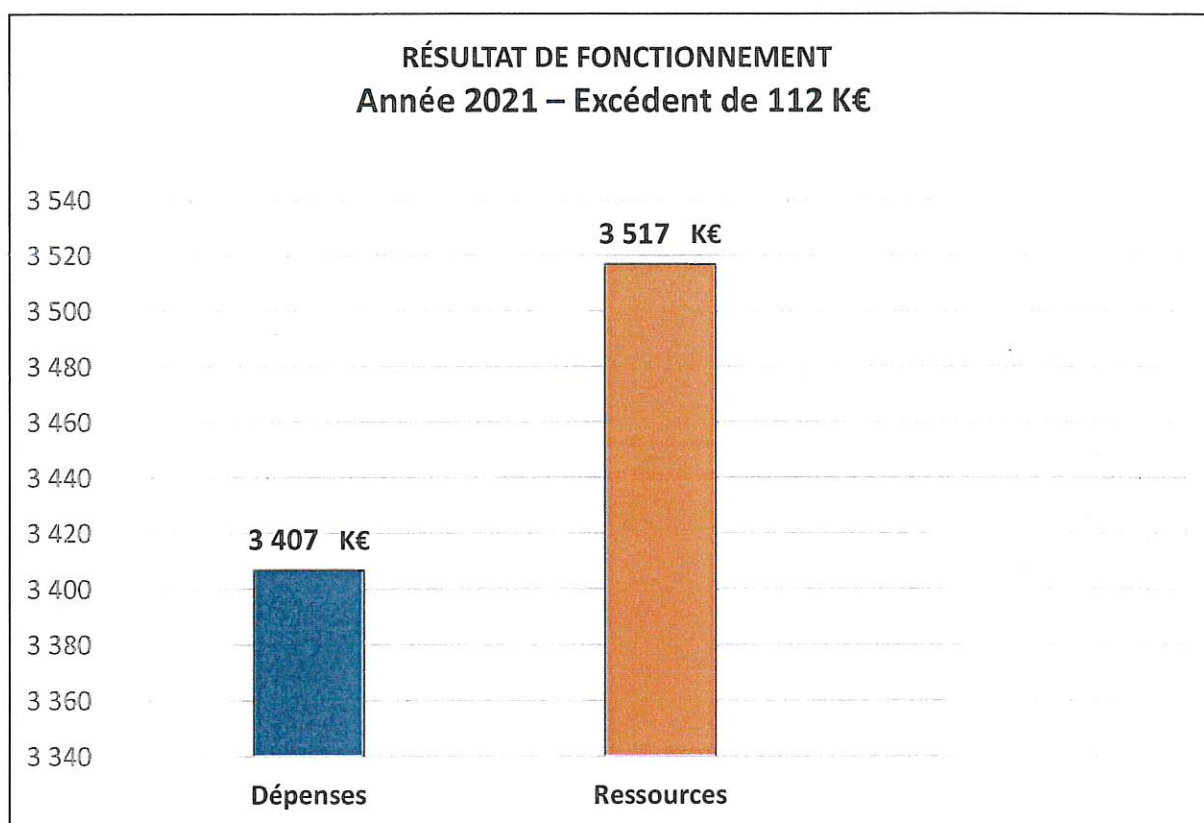
CHAPITRE	LE RÉALISÉ en K€ AU 31/12/2021
Produits de service	336
Impôts et taxes	2 510
Dotations et participations	626
Dotations exceptionnelles	15
Autres produits de gestions courantes	30
<b>TOTAL</b>	<b>3 517</b>



Les participations des familles d'octobre 2021 dans les recettes de l'ALSH ne sont pas prises en compte dans ce tableau (34 K€)

### III – RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	RECETTES
3 407 K€	3 517 K€
Excédent au 31/12/2021	112 K€
Excédent reporté	300 K€
TOTAL REPORTABLE	412 K€

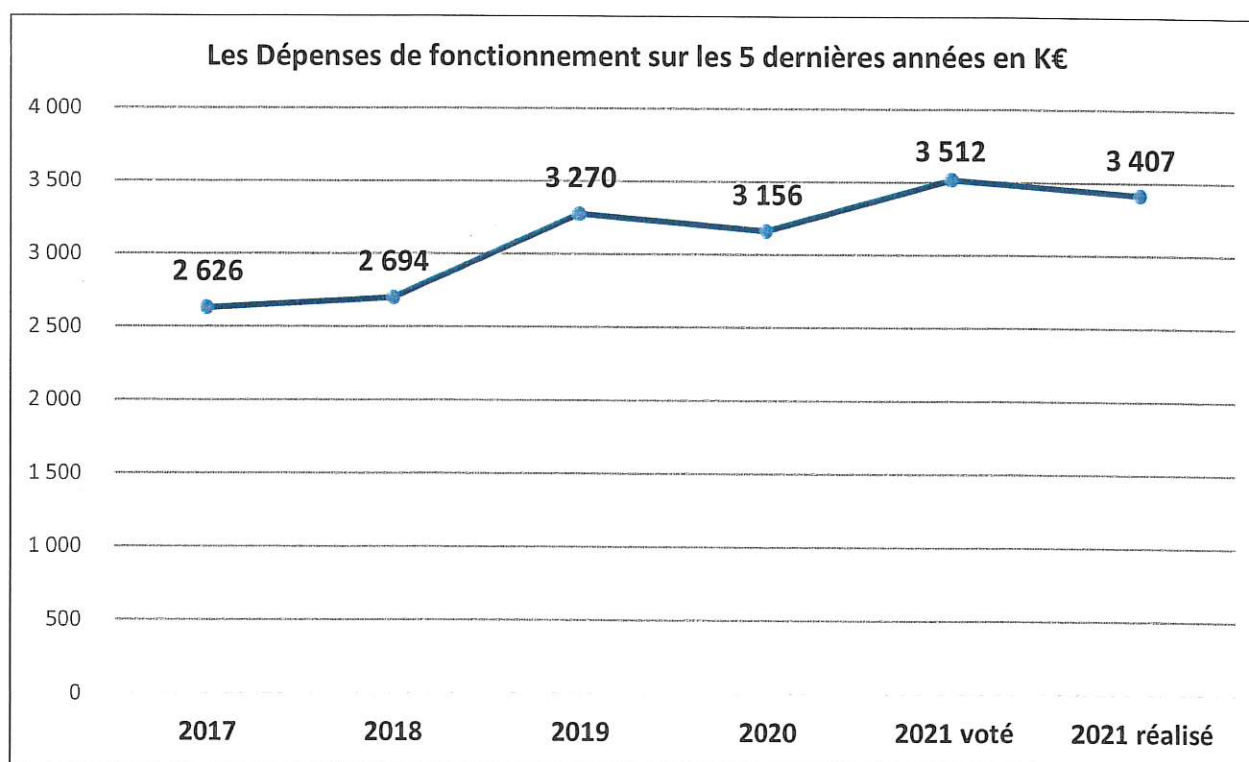


Les participations des familles d'octobre 2021 dans les recettes de l'ALSH ne sont pas prises en compte dans ce tableau (34 K€)

## V – COMPARATIF SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

### Dépenses de fonctionnement en K€

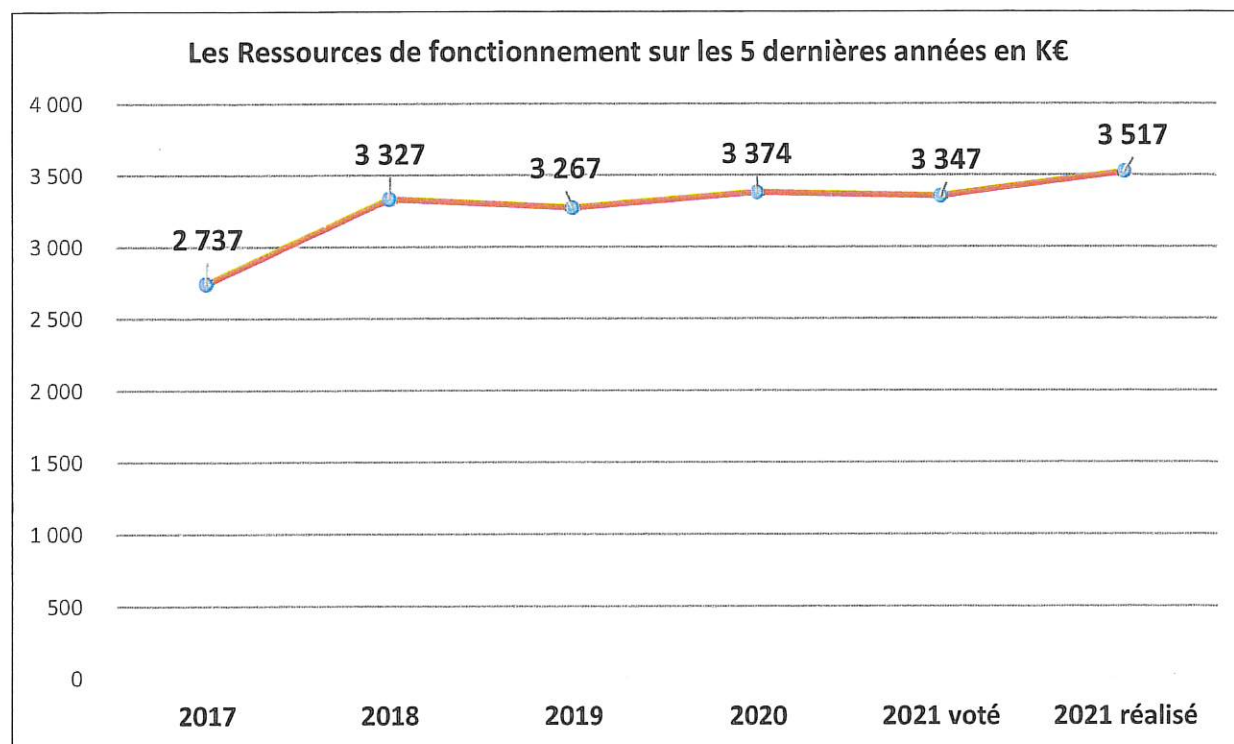
Chapitre	Libellé	2017	2018	2019	2020	2021 voté	2021 réalisé
11	Charges générales	594	820	781	765	862	802
12	Personnel	1 402	1 910	1 886	1 906	2013	2007
42	Opérations intersections	125	288	150	173	189	189
65	Gestion courante	536	196	183	262	401	362
66	Frais financiers	37	34	31	29	26	26
68	Charges exceptionnelles		22	20	21	21	21
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 626</b>	<b>2 694</b>	<b>3 270</b>	<b>3156</b>	<b>3512</b>	<b>3407</b>



## IV bis – COMPARATIF SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

### Ressources de fonctionnement en K€

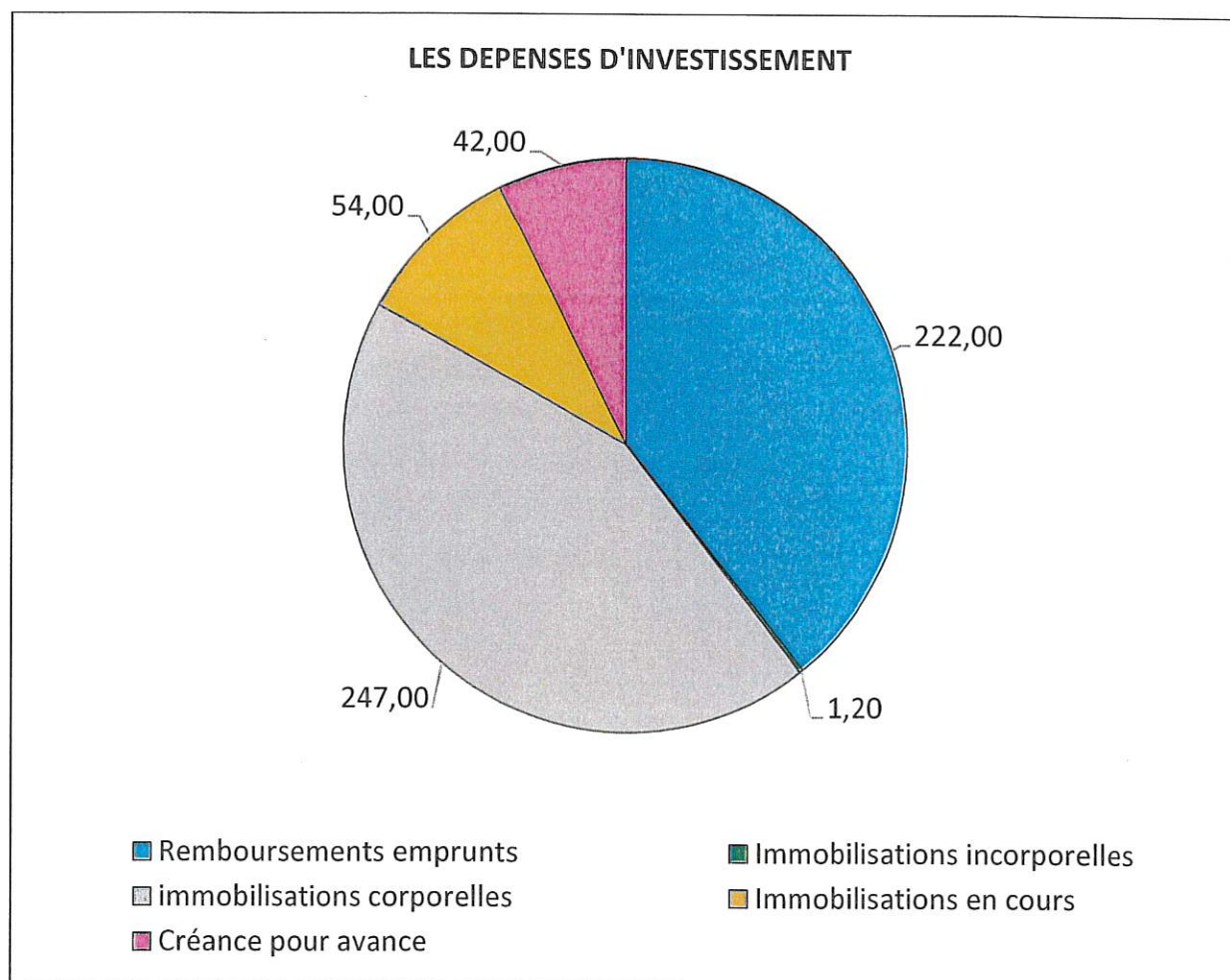
Chapitre	Libellé	2017	2018	2019	2020	2021 voté	2021 réalisé
70	Produits des services	12	330	382	248	353	336
73	Impôts et taxes	1 895	1 970	2 028	2113	2 370	2 510
74	Dotations et participations	763	818	789	965	687	625
75	Autres produits	37	32	29	28	27	30
77	Produits exceptionnels	30	177	39	20	10	15
6419	Atténuations de charges						3
<b>TOTAL RESSOURCES</b>		<b>2 737</b>	<b>3 327</b>	<b>3 267</b>	<b>3 374</b>	<b>3 447</b>	<b>3 517</b>



Les participations des familles d'octobre 2021 dans les recettes de l'ALSH ne sont pas prises en compte dans ce tableau (34 K€)

## V – LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

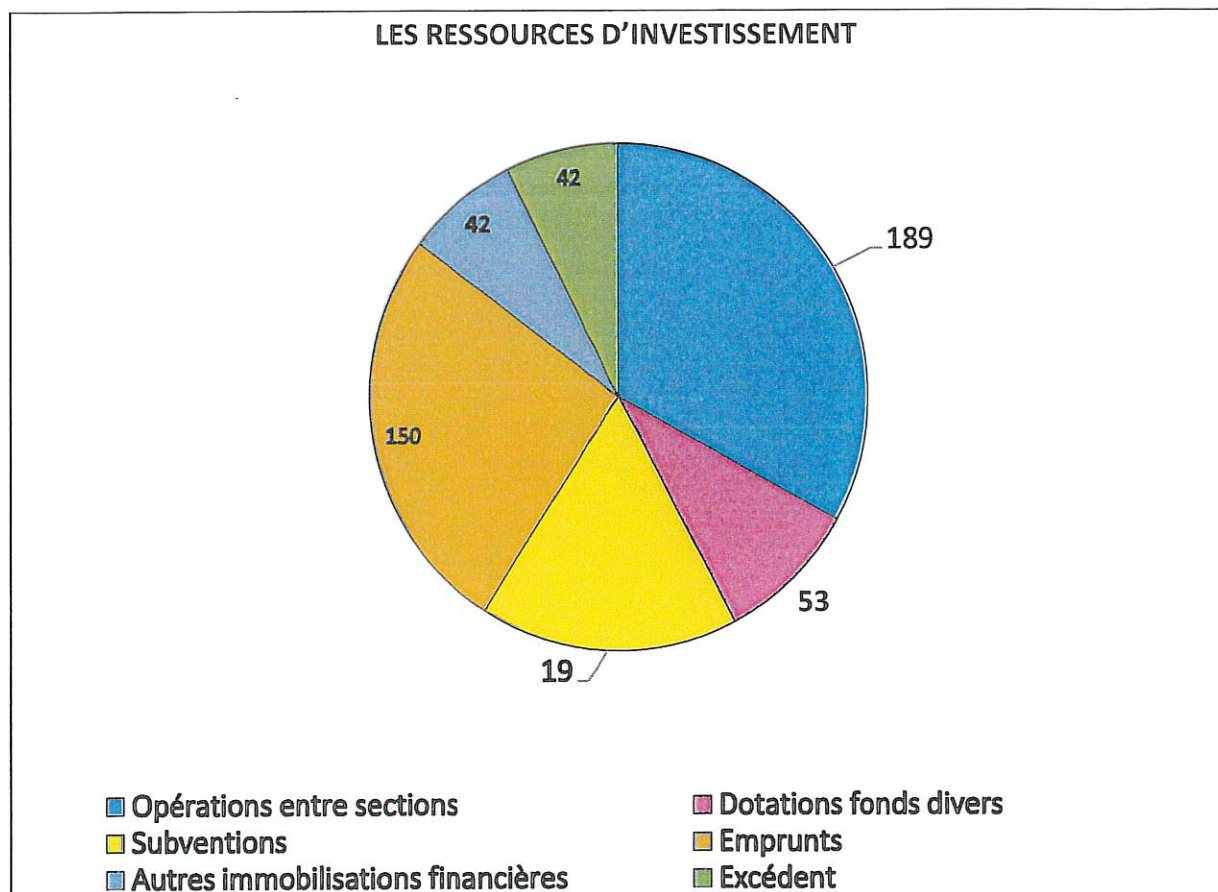
CHAPITRE	LE RÉALISÉ en K€ AU 31/12/2021
Remboursement emprunts	222
Immobilisations incorporelles	1,2
Immobilisations corporelles	247
Immobilisations en cours	54
Créance pour avance	42
<b>TOTAL</b>	<b>566</b>





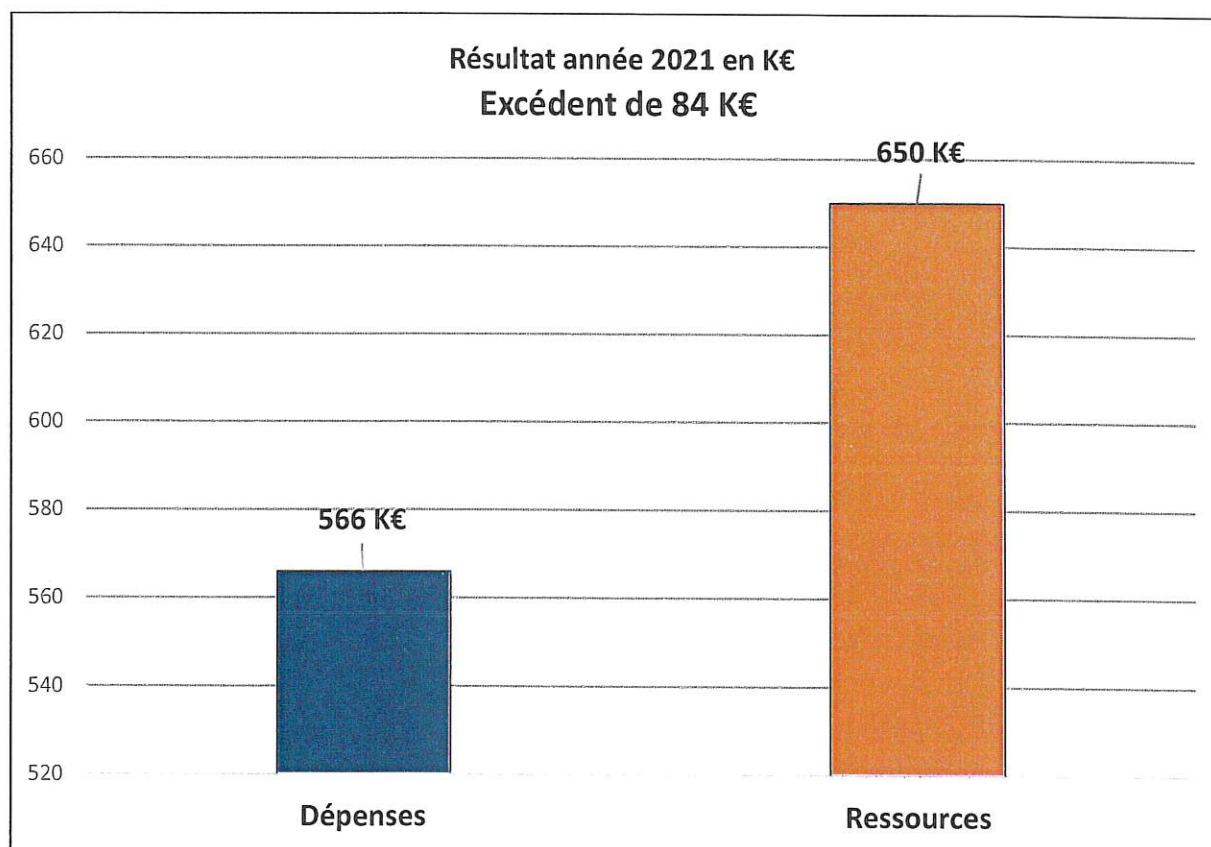
## VI – LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LE RÉALISÉ en K€ AU 31/12/2021
Opérations entre sections, Amortissements, Vente terrain	189
Dotations fonds divers	53
Subventions	96
Emprunts	150
Autres immobilisations financières	42
Excédent	120
<b>TOTAL</b>	<b>650</b>



## VII – RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT en k€

DÉPENSES	RESSOURCES
566 K€	650 K€
Excédent au 31/12/2021	84 K€



## VIII – COMPARATIF SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

### Dépenses d'investissement en K€

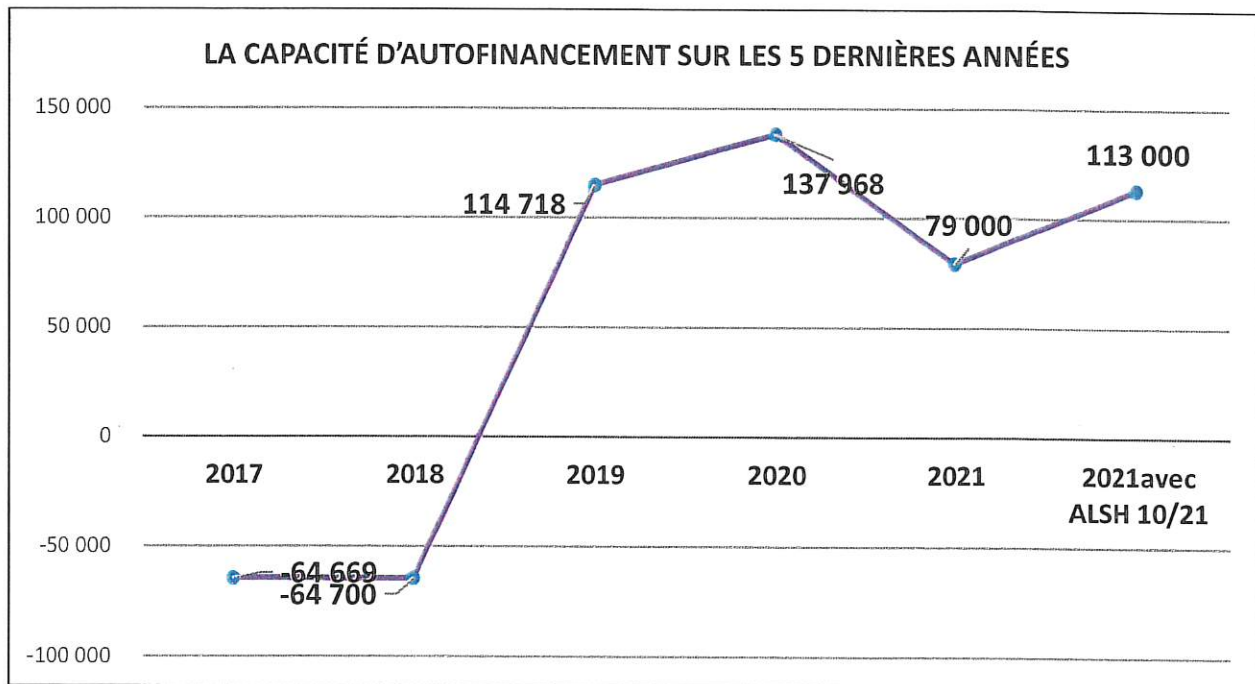
Chapitre	Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
16	Remboursement emprunt	224	227	228	225	222
20	Immobilisations incorporelles	41	7	7	0,60	1,2
21	Immobilisations corporelles	341	573	240	179	247
23	Immobilisations en cours	18	17	24	314	54
1	Déficit		210	190	0	0
27	Créances pour avances					42
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>TOTAL</b>	<b>624</b>	<b>1034</b>	<b>689</b>	<b>938</b>	<b>566</b>
	<b>Excédent</b>				121	84

### Ressources d'investissement en K€

Chapitre	Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
40	Opérations entre sections, Amortissements, Vente terrain	125	288	150	172	189
10 + 1068	Dotation fonds divers	128	521	293	898	53
13	Subventions investissement	18	37	0	19	96
16	Emprunts	0	0	0		150
024	Produits de cession	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	42
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>TOTAL</b>	<b>271</b>	<b>846</b>	<b>443</b>	<b>1089</b>	<b>530</b>

## IX – LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Capacité d'autofinancement	2017	2018	2019	2020	2021	2021 avec ALSH 10/21
Résultat de l'exercice	43 452	56 926	217 327	218 094	122 000	
Dotations aux amortissements et provisions	153 505	104 936	123 237	145 719	189 000	
CAF brute	196 957	161 862	340 564	363 813	301 000	
Remboursement des dettes bancaires	261 226	226 562	225 846	225 845	222 000	
<b>CAF NETTE</b>	<b>-64 669</b>	<b>-64 700</b>	<b>114 718</b>	<b>137 968</b>	<b>79 000</b>	<b>113 000</b>

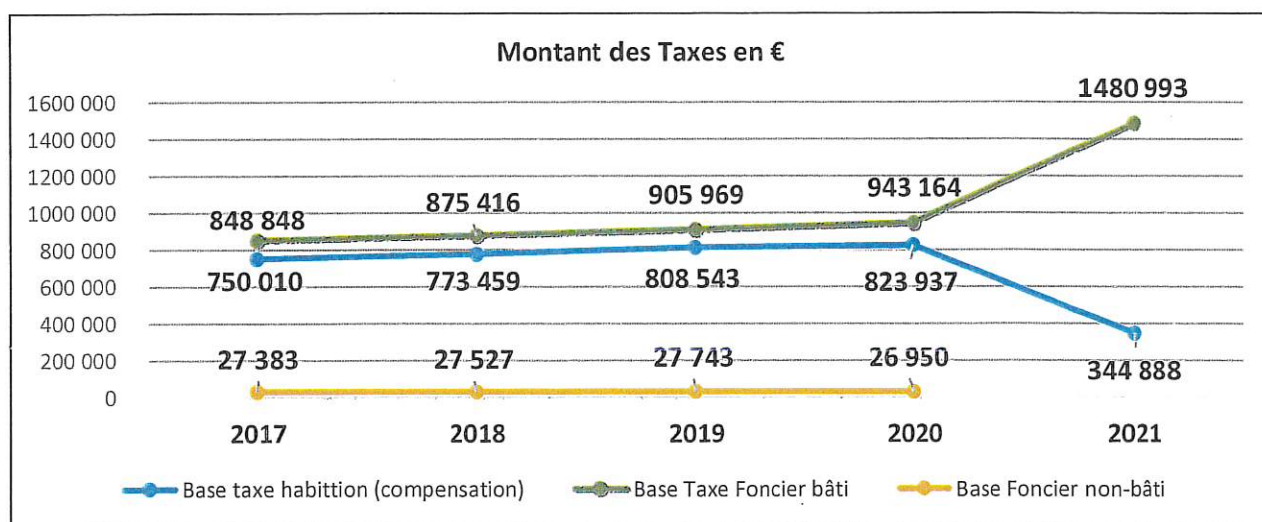


Les participations des familles d'octobre 2021 dans les recettes de l'ALSH ne sont pas prises en compte dans ce tableau (34 K€)

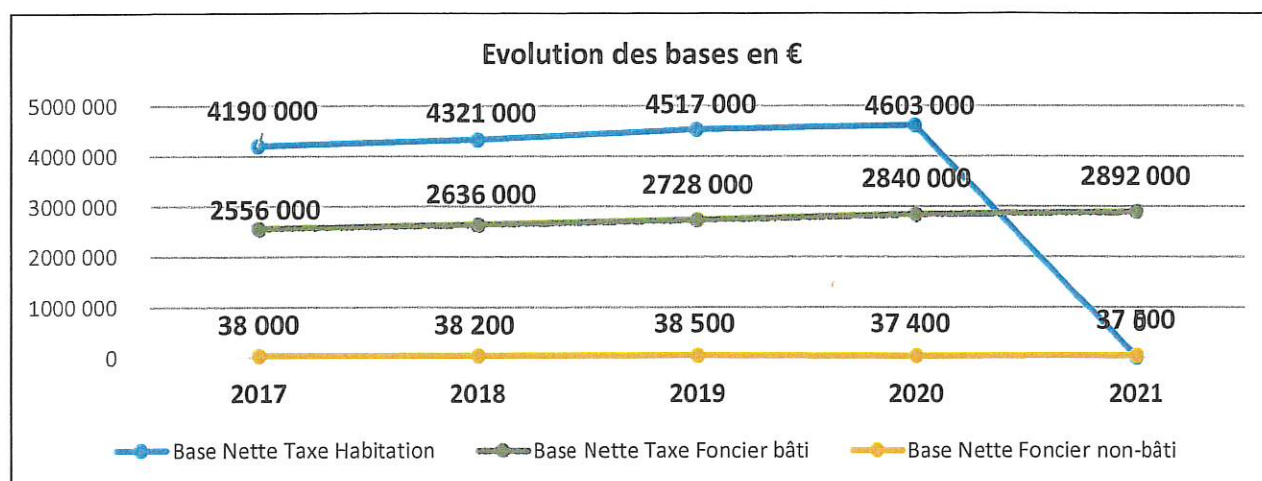
## X – LES TAXES (Habitation – Foncier bâti – Foncier non-bâti)

TAUX IMPOSITIONS (Identiques depuis 2013)	
Taxe Habitation	0
Taxe Foncier bâti	51,21 %
Taxe Foncier non-bâti	72,06 %

	2017	2018	2019	2020	2021
Taxe Habitation (compensation)	750 010	773 459	808 543	823 937	344 888
Taxe Foncier bâti	848 848	875 416	905 969	943 164	1 480 993
Taxe Foncier non-bâti	27 383	27 527	27 743	26 950	27 023

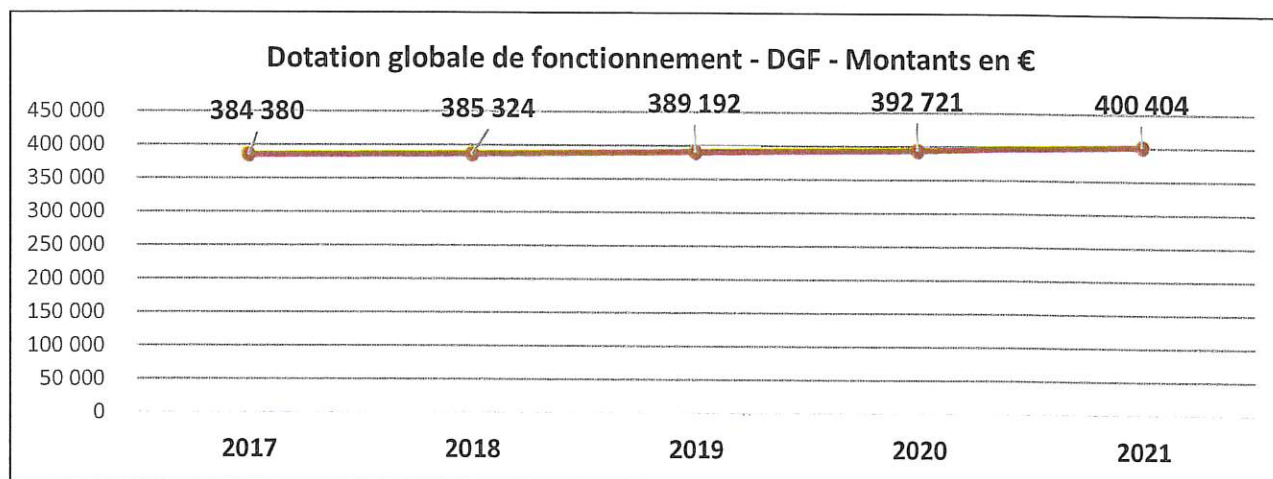


Base des Taxes	2017	2018	2019	2020	2021
Base Nette Taxe Habitation	4 190 000	4 321 000	4 517 000	4 603 000	0
Base Nette Taxe Foncier bâti	2 556 000	2 636 000	2 728 000	2 840 000	2 892 000
Base Nette Taxe Foncier non-bâti	38 000	38 200	38 500	37 400	375 000



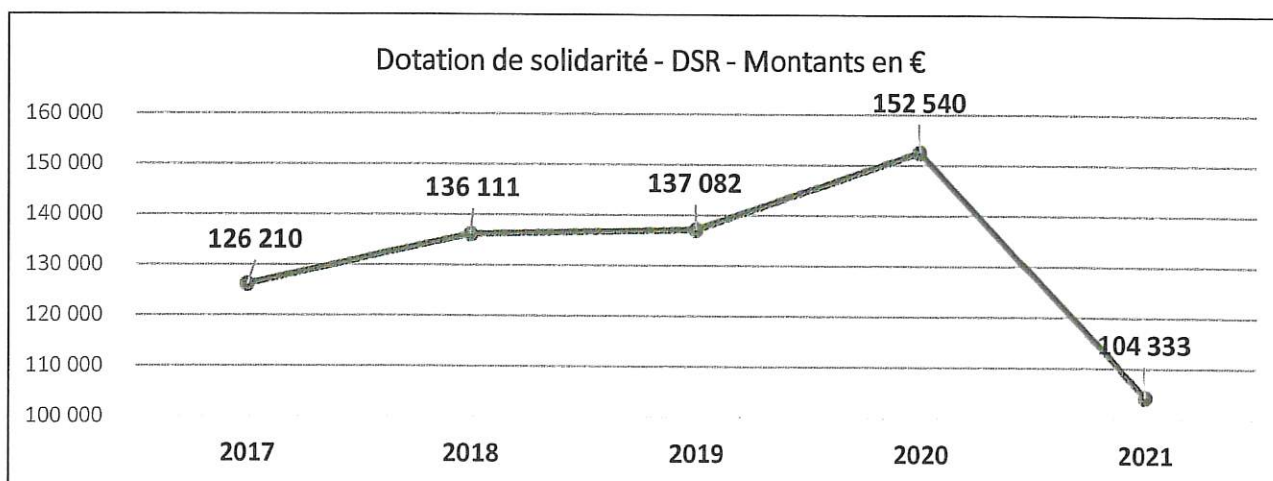
## XI – LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Dotation globale de fonctionnement - DGF	2017	2018	2019	2020	2021
Montant en Euros	384 380	385 324	389 192	392 721	400 404
DGF simulation + 2% par an	571 775	583 210	594 874	606 771	618 906
Différentiel	187 395	197 886	205 682	214 050	218 502



## XII – LA DOTATION DE SOLIDARITÉ RURALE

Dotation de solidarité - DSR	2017	2018	2019	2020	2021
Montant en Euros	126 210	136 111	137 082	152 540	104 333



### XIII – LA DETTE PAR HABITANT

